

ALSH de la commune de St Maxire
Code : 079ORG007

PROJET ÉDUCATIF

Accueil de loisirs

Commune de
SAINT-MAXIRE
2021-2026

SOMMAIRE

PREAMBULE

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

ACTION EDUCATIVE

A Les fondements

B Les objectifs prioritaires

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

EQUIPE DE TRAVAIL

EVALUATION

PREAMBULE

SAINT-MAXIRE, est une commune des Deux-Sèvres comptant au 1^{er} janvier 2020, 1341 habitants pour une superficie de 1441 km² et faisant partie de la communauté d agglomération du niortais.

C'est une commune dont le tissu associatif est relativement important, souhaitant donner au village une dimension humaine et sociale.

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Notre préoccupation première, par le biais du projet éducatif, est de proposer aux parents un service d' accueil pour leurs enfants les mercredis après-midi et les vacances scolaires.

La mission ne se limite pas à garder et surveiller les enfants!

Nous souhaitons les recevoir et mettre à leur disposition des espaces d'éducation authentiques et réfléchis afin qu'ils évoluent, deviennent autonomes, se rencontrent, se respectent les uns les autres; et aussi qu'ils puissent rêver, imaginer, créer, partager avec les copains/copines.

Ainsi, nous offrons aux enfants que nous accueillons un véritable temps de loisirs, à la fois complémentaire des temps familiaux, scolaires et en même temps différent de par son rythme, son objet et son contenu.

L'accueil de loisirs propose un cadre d'accueil sécurisant tant du point de vue moral, affectif que physique et accessible pour tous les enfants du territoire.

ACTION EDUCATIVE

A Les fondements

L'éducation est l'affaire de tous

L'enfant grandit accompagné de plusieurs individus différents, dans l'idée de partager des expériences et de vivre des situations qui vont lui permettre de devenir un citoyen libre, éclairé et responsable.

Vivre et agir ensemble contribue à l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté

L'autonomie se construit petit à petit, au rythme de chaque enfant et à chaque étape de l'enfance.

Nous devons permettre à chacun d'acquérir de l'autonomie par la pratique d'activités collectives.

Le temps de loisirs participe à l'apprentissage du choix

L'accueil de loisirs, reçoit les enfants sur leur temps de loisirs et souhaite qu'ils puissent se l'approprier. Il faut tout à la fois leur permettre de choisir, mais aussi leur apprendre à gérer leur temps et leurs activités.

Il est indispensable de leur proposer une variété d'activités.

La connaissance de l'autre et le respect mutuel permettent de comprendre et d'agir sur le monde

Notre action éducative doit permettre à l'enfant de se développer avec et par les autres et s'enrichir de la dimension interculturelle et intergénérationnelle.

L'éco-citoyenneté, la protection et l'éducation à l'environnement

Nous souhaitons que les enfants :

- S'approprient leur environnement, s'éveillent et s'éduquent au respect de la nature.
- Vivent des expériences en pleine nature, exploitent et utilisent leurs 5 sens.
- Découvrent leur territoire, exploitent les ressources locales (patrimoines naturels et culturels).
- Agissent dans l'espace public, mènent des actions en faveur de la biodiversité, du respect de la faune et de la flore.
- Intègrent des comportements éco-citoyens au quotidien.

B Les objectifs prioritaires

Dans notre projet éducatif, les activités de loisirs contribuent au développement, à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant.

Notre action doit permettre aux enfants d'apprendre à vivre et agir au quotidien, avec les autres, aujourd'hui vers demain, en favorisant leur développement, leurs connaissances, leurs compétences et leurs habilités intellectuelles, techniques, sensorielles, physiques et sociales.

Cinq objectifs prioritaires issus des fondements du projet éducatif permettent de donner des axes pour l'action éducative en faveur des enfants :

- Favoriser dès l'enfance le développement harmonieux, qu'il soit physiologique, psychomoteur, affectif ou intellectuel, sachant que chacun d'eux interagit avec les autres.
- Accompagner l'enfant vers son autonomie, c'est-à-dire la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
- Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.
- Favoriser, dès l'enfance, l'éducation à la dimension interculturelle et intergénérationnelle, c'est-à-dire à l'ouverture et la compréhension du monde, à la tolérance, au respect des cultures et à la coopération entre les individus.
- Permettre à l'enfant de s'approprier son environnement de vie afin qu'il puisse se situer dans le temps, dans l'espace et parmi les autres.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs se doit de respecter les points suivants :

- Locaux et espaces conformes
- Budget d'activité
- Composition d'une équipe formée aux métiers de l'animation
- Accompagnement des agents dans le domaine de la formation
- Garantie d'un taux d'encadrement suffisant et réglementé
- Information complète sur les activités proposées
- Convention de partenariat avec la CAF
- Temps de concertation et de préparation pour les équipes

EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe est constituée d'une directrice, titulaire du BAFD, référente et garante du présent projet. Elle élabore un projet pédagogique avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant où apparaissent les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

Le reste de l'équipe (personnel de restauration et de ménage, intervenants, bénévoles) adhère au projet du fait qu'ils participent à son élaboration.

L'objectif est de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et les partenaires, et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Pour les parents, le centre de loisirs ainsi travaillé n'est pas un simple moyen de garde d'enfant, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance et l'extrême exigence du bien être de leur enfant et de l'originalité des animations proposées.

EVALUATION

- Fréquentation
- Régularité
- Réunion de bilan
- Fiches d'évaluation pour l'équipe d'animation

Il est cependant difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer les points de satisfaction, si ce n'est au travers du retour des parents, des enfants, des animateurs.

L'équipe municipale,
représentée par Brigitte FERRU